

Le Conseil d'Etat confirmera-t-il la fermeture de la mosquée d'Ecquevilly où l'imam appelle à la haine contre les non musulmans ?

écrit par Joachim Veliocas | 6 décembre 2016



L'imâm d'Ecquevilly retire une vidéo où il dérape, nous la remettons en ligne !

Le Conseil d'Etat devant rendre son jugement aujourd'hui quant à la fermeture administrative de la mosquée Malik Ibn Anas d'Ecquevilly, animée par Youssef Bounouader dit "Abou Anas", ce dernier a pris ses précautions en retirant les enregistrements de ses prêches où il appelle à la haine contre les non musulmans.

Mais l'Observatoire de l'islamisation aussi a pris ses précaution, [nous l'avons remise en ligne sur Youtube.](#)

Celui qui reste dans un pays non musulman « doit montrer son animosité vis-à-vis des non musulmans, doit montrer la haine qu'il a en eux, et ne pas montrer d'alliance vis-à-vis d'eux, car le fait de les aimer contredit la foi », telles sont les recommandations d'Abou Anass s'appuyant sur les dires d'un autre savant saoudien, Al-Otheymine[5]. La haine du mécréant est certifiée par les cheikhs officiels de l'Arabie Saoudite, Abou Anas poursuit : « Tu ne trouveras pas un peuple qui croit en Allah et au jour dernier qui a de l'affection envers celui qui contredit Allah et son prophète, même si celui-ci fait partie de sa proche famille. » Le prophète n'a-t-il pas dit « celui qui aime un peuple en fait partie » aime à rappeler l'imâm ?

Lire l'article ici :

<http://islamisation.fr/2016/12/05/le-musulman-doit-montrer-son-animosite-vis-a-vis-des-non-musulmans-montrer-la-haine-qui-l-a-en-eux-imam-ecquevilly/>